

MSF eVoting System

Tutoriel pour les utilisateurs du système
de vote en ligne

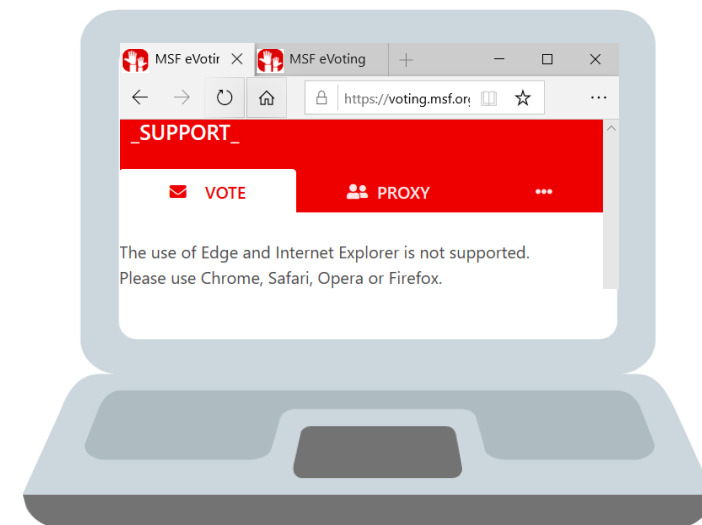




Présentation

- Tous les votes effectués par voie électronique passent par le système de vote en ligne de MSF : MSF eVote. Certaines associations peuvent adopter uniquement le vote électronique, d'autres un mélange de vote en présentiel et électronique.
- Vous pouvez utiliser la plateforme MSF eVote depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Vous devez avoir accès à Internet pour voter (wifi ou réseau de données mobiles).
- Navigateurs recommandés : **Chrome, Mozilla Firefox, Safari, Opera.**

Evitez Internet Explorer et Edge.



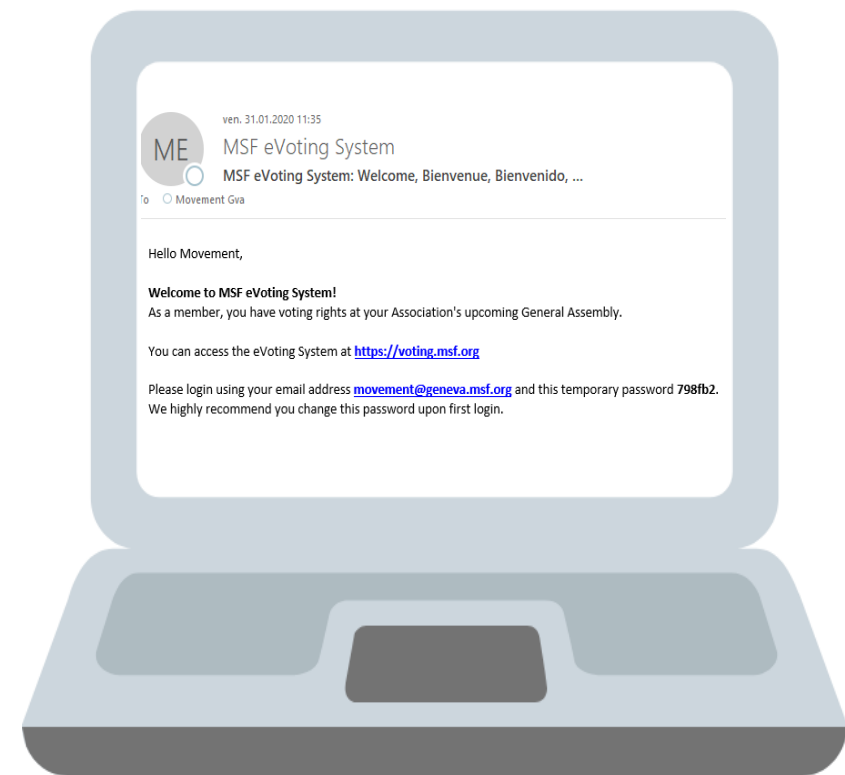
<https://voting.msf.org>



Votre accès à la plateforme (1/2)

Si vous n'avez jamais utilisé cette plateforme avec votre adresse email actuelle:

- Vous allez recevoir un e-mail qui confirme que votre compte a été créé.
- Vérifiez votre boîte de réception, cherchez un e-mail provenant de **MSF eVoting System : MSF.voting@geneva.msf.org**
- Dans certains cas, cet e-mail peut se trouver dans votre boîte **SPAM** !
Si c'est le cas, **ajoutez @geneva.msf.org à votre liste d'expéditeurs** pour recevoir les futures communications dans votre boîte de réception principale.





Votre accès à la plateforme (2/2)

Si vous avez déjà utilisé cette plateforme avec votre adresse email actuelle:

- Si vous avez déjà utilisé MSF eVote, vous recevrez une invitation à voter ainsi que toutes les informations relative aux votes (procuration, rappels, ...).
- Si vous avez oublié votre mot de passe, pas de problème, vous pouvez le réinitialiser via le menu déroulant ! (voir ci-après)

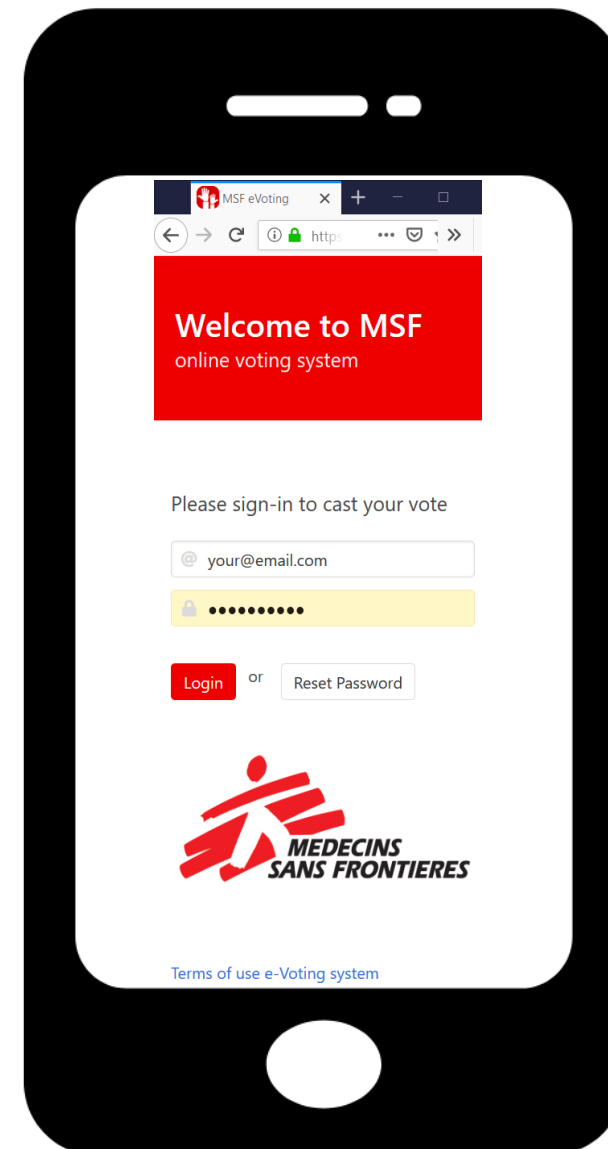




Se connecter

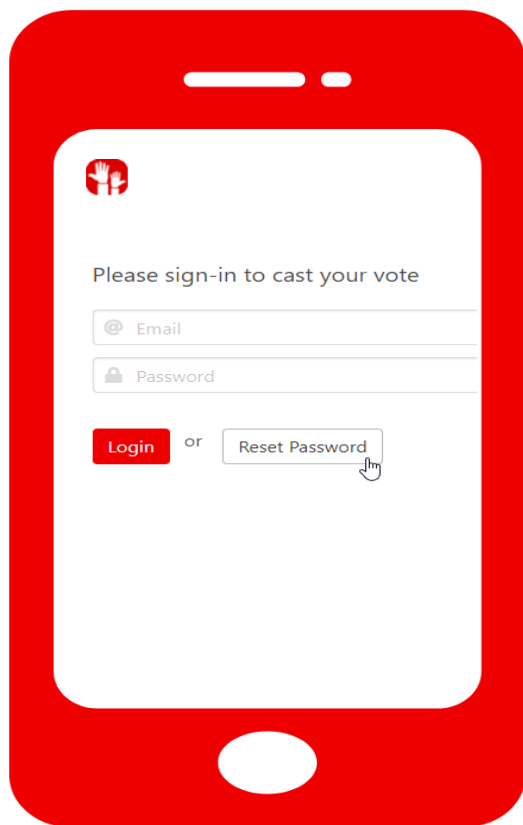
Allez sur le site <https://voting.msf.org>.

- Entrez l'adresse e-mail sur laquelle vous avez reçu une invitation à voter (adresse habituellement utilisée pour recevoir les e-mails de votre coordinateur associatif).
- Saisissez le mot de passe – celui que vous avez reçu avec le mail de la part de MSF.voting@geneva.msf.org ou celui que vous avez créé vous-même.
- Connectez-vous.

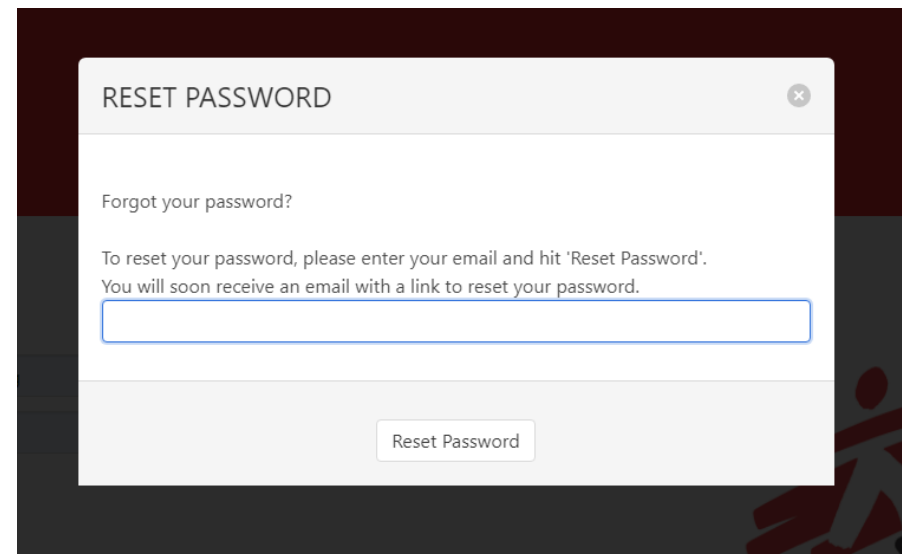




Mot de passe oublié? (1/2)



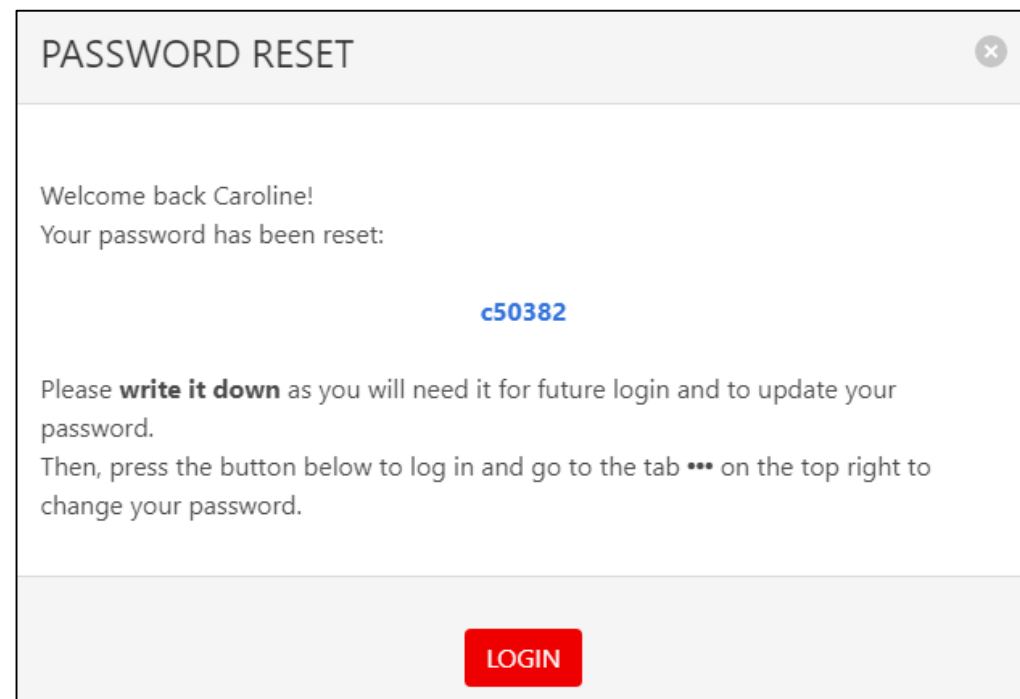
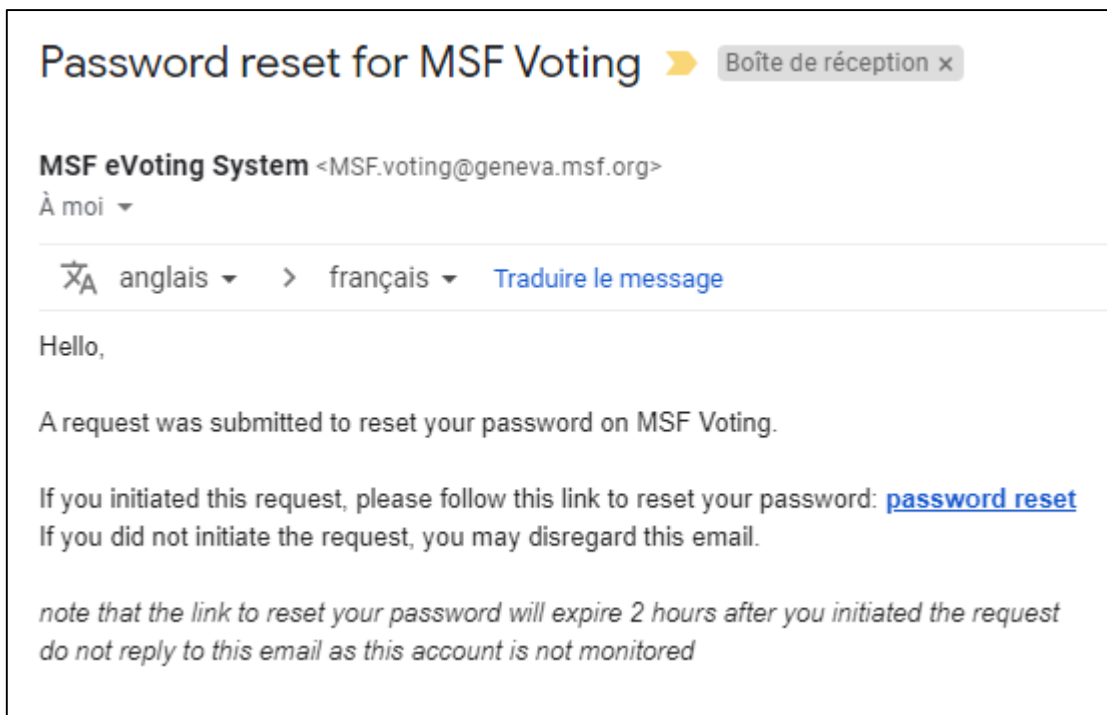
1. Cliquez sur « réinitialiser » (« reset password ») sur la page d'accueil de la plateforme.



2. Entrez **la même adresse** sur laquelle vous avez reçu votre invitation à cet événement (la même que celle que votre association utilise pour vous contacter).



Mot de passe oublié? (2/2)



3. Vous recevrez un e-mail de réinitialisation de votre mot de passe (!! valable 2 heures !!)

4. Lorsque vous cliquez sur « password reste » (« réinitialiser mot de passe ») dans l'e-mail, vous serez redirigé sur la plateforme et une fenêtre s'ouvrira. Copiez ou notez ce nouveau mot de passe (en bleu) afin de le changer sur la plateforme.

Connectez-vous et modifiez ensuite votre mot de passe dans le menu general.



Une fois connecté (e) : vue d'ensemble

Votre nom apparaît ici.



Lorsque vous cliquez sur **...**, le menu apparaît. Vous pouvez notamment changer votre mot de passe et la langue de la plateforme (détails page suivante)


Welcome to MSF eVoting system.
None of the polls are open right now. Please check again later.


Si aucun scrutin n'est ouvert actuellement, vous allez voir ce message jusqu'à ce que le prochain soit ouvert.

Si votre association permet d'exercer le vote par procuration pour cet événement, et que vous souhaitez donner procuration à un mandataire, vous devez le faire par l'intermédiaire du MSF eVoting System.

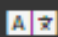


Une fois connecté (e) : menu général


Menu (Général), accessible en cliquant sur 

 Change Password


Pour changer votre mot de passe, cliquez ici et laissez-vous guider.


 Change Language

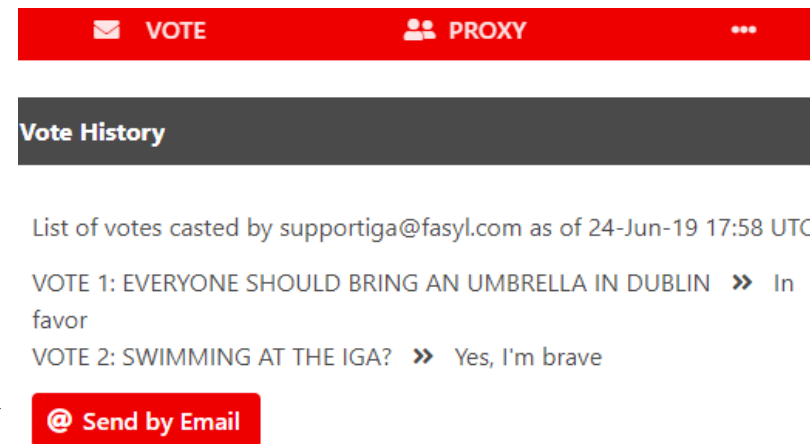
Sélectionnez la langue de la plateforme




 Vote History

Vous pouvez consulter vos votes aux scrutins précédents ici. Un historique de vos votes précédents peut même vous être envoyé par email.

 Terms of Use

 Sign-Out




 VOTE  PROXY 

Vote History

List of votes casted by supportiga@fasyl.com as of 24-Jun-19 17:58 UTC

VOTE 1: EVERYONE SHOULD BRING AN UMBRELLA IN DUBLIN >> In favor

VOTE 2: SWIMMING AT THE IGA? >> Yes, I'm brave

 Send by Email



Une fois le scrutin ouvert, vous pourrez voter

Chaque scrutin apparaîtra lorsqu'il sera ouvert.

Si rien n'apparaît, cela signifie que les scrutins :

- ne sont pas encore ouverts,
- que vous avez déjà voté,
- ou que les scrutins sont fermés.

Helene

VOTE PROCURATION

2020 MWA Vote

Your MWA membership / Ton adhésion à la MWA

Do you want to remain a member of the MWA? Veux-tu rester membre de l'Association à l'échelle du Mouvement (MWA)?
Membership remains free! If you do not answer, or answer "no", your will be taken out of the MWA members' list.
La cotisation demeure gratuite! Si tu ne réponds pas, ou que tu réponds "non", tu seras effacé de la liste des membres de la MWA.

Yes/Oui (I want to remain a member of the MWA / Je souhaite rester membre de la MWA)
 No/Non (I want to leave the MWA / Je souhaite quitter la MWA)

[Vote](#)

Election: second IGA Rep

Please rank candidates by order of preference (1= favourite candidate). You don't need to rank all candidates : stop allocating preferences when you cannot decide between the candidates or do not like the ones left. If a voter leaves a blank (for example, assigns numbers 2 and 3 to some candidates, but not 1), the system will "re-rank" their choices so that, for example, their number 2 becomes number 1. **Please remember the voting system is that of Single transferable vote (STV) and that only one person will be elected!**
Classez les candidats par ordre de préférence (1= candidat favori). Il n'est pas obligatoire de classer tous les candidats: arrêtez d'attribuer vos préférences lorsque vous ne pouvez pas choisir entre les candidats ou n'aimez pas ceux qui restent. Si un électeur laisse un blanc (par exemple, attribue les numéros 2 et 3 à certains candidats, mais pas de numéro 1), le système "re-classera" leurs choix afin que, par exemple, leur numéro 2 devienne le numéro 1. **Rappelez-vous: le système de vote est celui du "vote unique transférable", et une seule personne sera élue!** [info](#)

	1	2	3	4	5
Hassan Zahid	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Vote par procuration : designer un mandataire

Afin de donner votre procuration à un autre membre, connectez-vous au MSF eVoting System et cliquez sur le deuxième onglet (« proxy »)

VOTE **PROXY** ...

Assign a Proxy

Please select the event you wish to assign a proxy for:

Event

YOU WILL ASSIGN YOUR PROXY FOR THE FOLLOWING POLLS:

- Roll Call
- Board members election
- Approbation des comptes consolidés XXX

Proxy

- Arnaud Oscar
- Carole Nunez
- Edouard Benedicto

Proxy

You may simply hit space to get a full list

Sélectionnez l'événement pour lequel vous souhaitez attribuer une procuration à un mandataire.

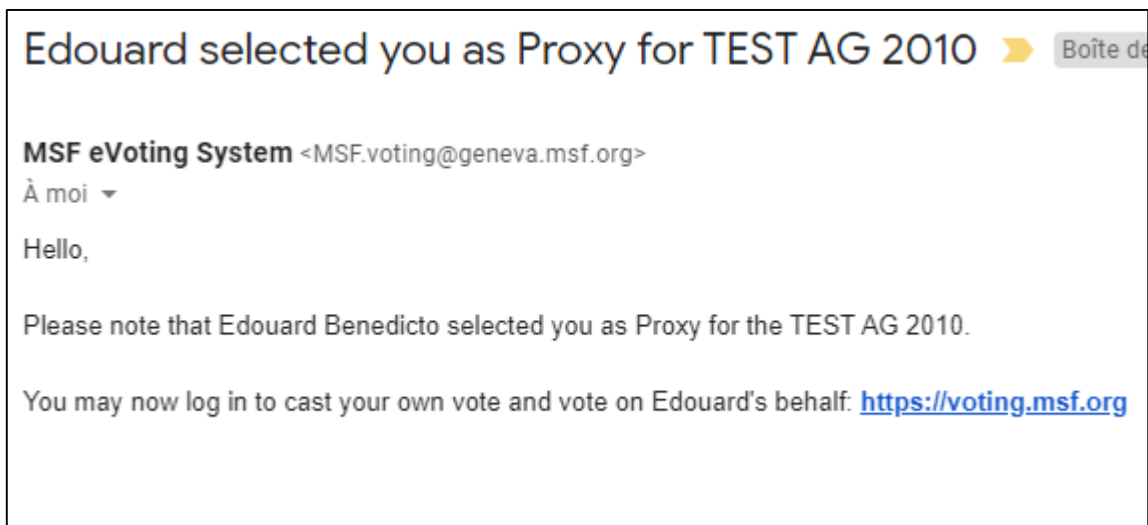
Dans le champ Proxy, tapez la/les première lettre(s) du nom de la personne à qui vous allez attribuer votre procuration.
Si vous tapez sur la barre d'espace, vous verrez apparaître la liste complète des membres à qui vous pouvez donner votre procuration.

Vous verrez ensuite les scrutins ouverts au vote, à la fois pour vous et pour votre mandataire.

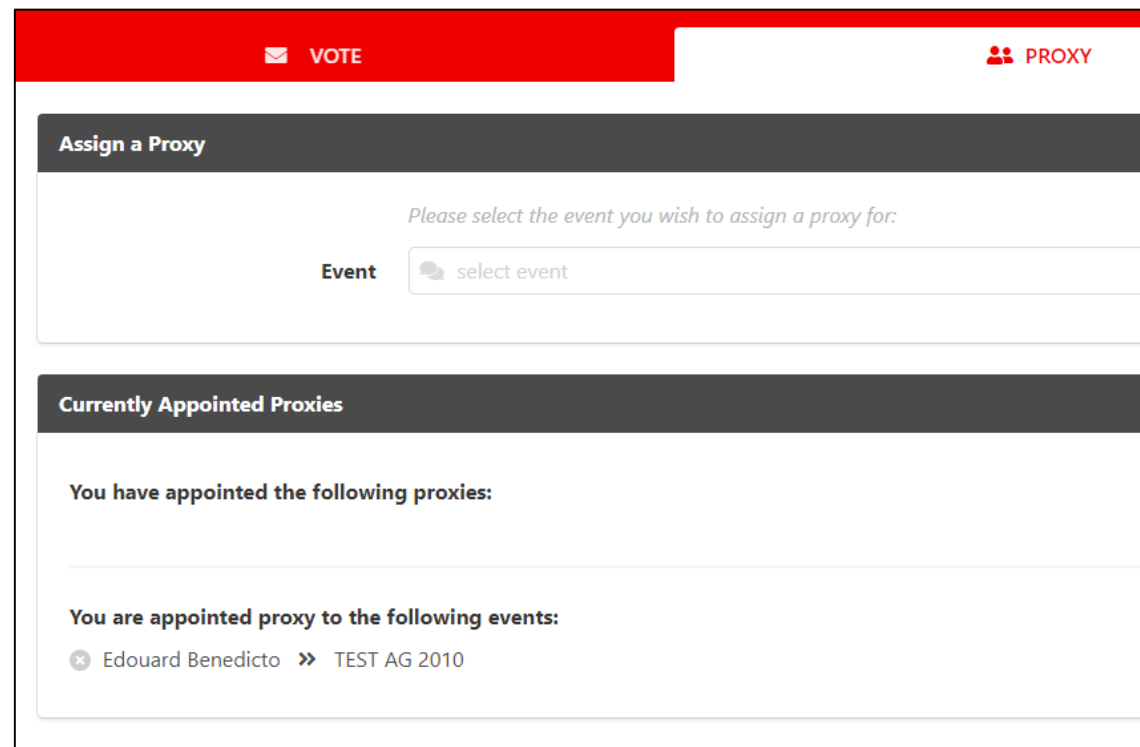
Assurez-vous que la personne est prête à voter pour vous avant de la sélectionner dans le système.



Vote par procuration: vous avez été désigné en tant que mandataire



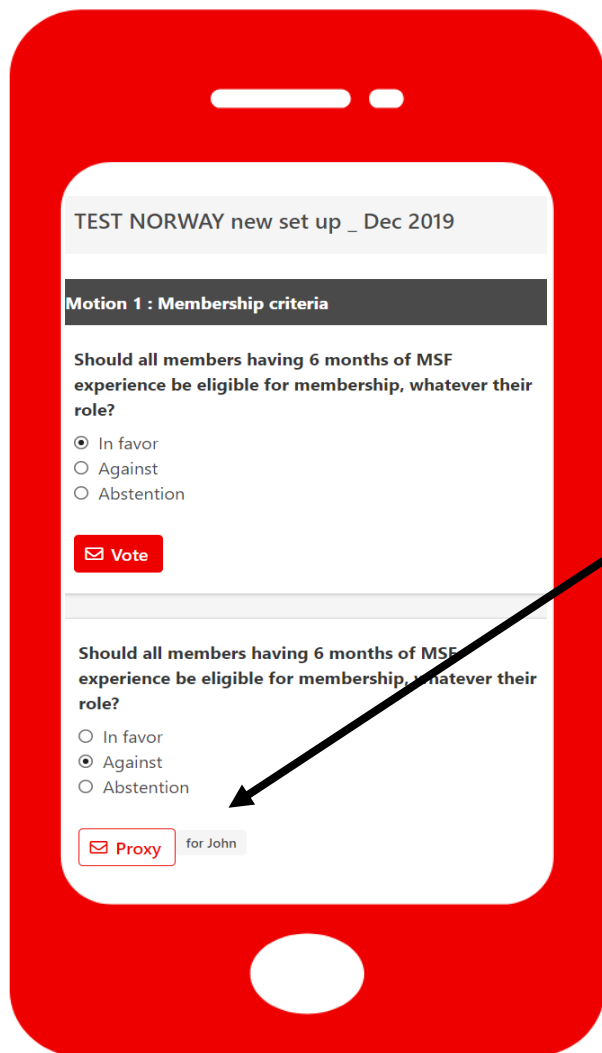
Si quelqu'un vous nomme en tant que mandataire, vous recevrez un e-mail pour vous en informer.



Vous pouvez refuser de porter cette procuration en allant dans l'onglet « Proxy » et en cliquant sur la croix qui est devant le nom de personne dont vous ne voulez pas être le mandataire.



Voter par procuration (1/2)



Sur l'onglet principal de vote du système, vous allez voir vos votes (bouton « vote » en rouge) ainsi que les votes par procuration (Proxy), avec le nom de cette/ces personne(s) pour qui vous allez voter en tant que mandataire.

Vous pouvez voter en tant que mandataire pour plusieurs personnes sur la plateforme, le nombre limite de procurations est fixé par votre association (et automatiquement limité par le système).

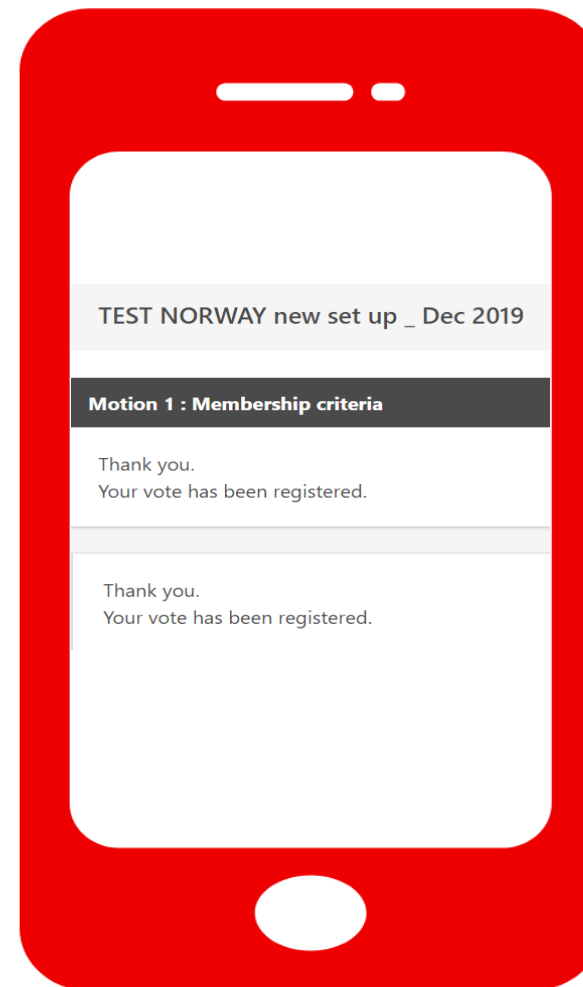
Si votre mandataire décide finalement de voter lui-même en ligne, la première personne parmi vous à voter verra son vote enregistré.
Le système ne vous permettra pas de voter tous les deux sur le même bulletin de vote.

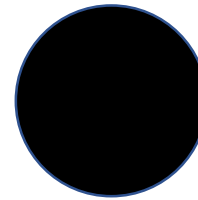
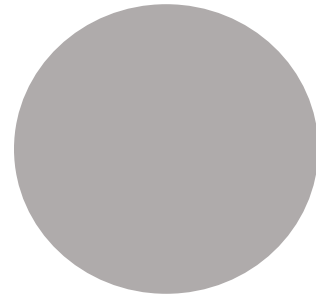


Voter par procuration (2/2)

Vue après le vote

Vue après le vote effectué pour vous-même et par procuration pour une autre personne.





Des questions? Contactez votre coordinateur associatif

À vos votes!

